

Dépôt de bilan de la SAS Blagnac Rugby

Paris, le 2 février 2024 – Mercredi 31 janvier 2024, la SAS Blagnac Rugby, par la voix de son président Luc VIGNOLLES, a annoncé son dépôt de bilan, qui devrait entraîner le forfait général de son équipe masculine évoluant en Nationale.

L'UNIPAAR – Union Nationale Indépendante des Professionnels Administratifs et Assimilés du Rugby – prend acte du dépôt de bilan de la SAS de Blagnac Rugby et a immédiatement pris attache, avec les salariés administratifs et assimilés du club de Nationale.

Notre mouvement s'est engagé auprès des salariés de la structure à les accompagner jusqu'au bout de la procédure afin de garantir leurs droits, et ce en collaboration avec les autres syndicats de salariés de la discipline (PROVALE, TECH XV).

L'UNIPAAR rappelle à l'ensemble des salariés administratifs et assimilés du rugby français, relevant des championnats fédéraux ou professionnels, qu'il se place à leurs côtés afin de garantir leurs intérêts.

Contact

Alex GERBAUD – alex.gerbaud@unipaar.fr – 07 86 58 66 29

A propos de l'UNIPAAR : fondée en 2017, l'UNIPAAR est le regroupement de salariés, pour les administratifs et assimilés du rugby. Reconnu par la Fédération Française de Rugby et la Ligue Nationale de Rugby, l'UNIPAAR, présidée par Jean-Charles CISTACQ, compte plus de 250 adhérents uniques, et est représentée dans 50 CSE de structures évoluant dans le rugby (institutions ou clubs). L'UNIPAAR accompagne les salariés administratifs du rugby (conseils et expertises juridiques, étude sectorielles...), et œuvre à leur formation et la reconnaissance de leurs métiers et compétences.